

Syndicat National des Journalistes

Agences photographiques (SAPHIR)

Augmentation au 1er septembre 2008 0,95%
Valeur du point 14,700124 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	220	3 234,03 €
Secrétaire général de rédaction	180	2 646,02 €
Secrétaire de rédaction	160	2 352,02 €
Chef de service photo	160	2 352,02 €
Editeur photo	140	2 058,02 €
Reporter photo 3e échelon	140	2 058,02 €
Rédacteur 3e échelon	140	2 058,02 €
Maquettiste	130	1 911,02 €
Rédacteur polyvalent	130	1 911,02 €
Journaliste dessinateur	130	1 911,02 €
Reporter photo 2e échelon	130	1 911,02 €
Rédacteur 2e échelon	130	1 911,02 €
Reporter photo 1er échelon	120	1 764,01 €
Rédacteur 1er échelon	120	1 764,01 €
Rédacteurs stagiaires		
+ de 18 mois dans l'entreprise	118	1 734,61 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	115	1 690,51 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	109	1 602,31 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	100	1 470,01 €
Indemnité d'appareil photo	5	73,50 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli)